Publié le 20 septembre 2017.
Dernière modification : 4 juillet 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK (SOCONY)
Indochine

Coll. Olivier Galand
Haïphong. — À gauche : les bureaux de la Standard Oil. Au centre, au second plan : la gare (Coll. Raymond Bonal, Haïphong).

(*L'Avenir du Tonkin*, 5 janvier 1905)

Nous apprenons que monsieur Leclerc, autrefois agent à Hanoï de la Cie Lyonnaise et aujourd'hui représentant à Haïphong de la « Standard Oil company of New-York » a été opéré d'un abcès au foie par monsieur le docteur Dimas.

Monsieur Leclerc était depuis assez peu de temps revenu de congé.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de notre aimable compatriote.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1905)

Les réservoirs, les magasins de dépôt de la Société « Asiatic Petroleum » [Shell] sont, depuis quelques jours, en bonne voie d'achèvement

Sous peu, la « Standard Oil Company » va procéder à des aménagement analogues. Le ravitaillement de notre Colonie en pétroles russes et américains va être assuré d'une manière tout à fait méthodique.

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 février 1906)

Déplacement du magasin à pétrole

À plusieurs reprises, la chambre de commerce s'était préoccupée de la situation, pleine de dangers du dépôt de pétrole dans l'intérieur des Docks. Aussi avait-elle décidé en principe son transfert sur l'autre rive du Cua-Cam.

La question avait été soumise à M. le directeur général des Douanes qui vient d'adresser à la chambre la lettre suivante :

« Hanoi, le 1er février 1906.

Monsieur Jules Morel, gouverneur de 1re classe des Colonies en mission spéciale, directeur général des Douanes et Régies, à Monsieur le président à la chambre de commerce de Haïphong.

Monsieur

Par lettre no 189 du 6 décembre écoulé, vous avez attiré mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait pour le commerce d'Haïphong à désaffecter le magasin à pétrole des docks pour le transformer en un magasin ordinaire et à aménager le lazaret actuel, sis sur la rive gauche du Cua Cam, en vue de recevoir les pétroles destinés à l'entrepôt.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve votre proposition relative à la réaffectation du magasin des Docks, qui deviendra inutile lorsque la Standard Oil Company aura terminé les réservoirs qu'elle construit en ce moment à Haïphong ; toutefois, il conviendra d'attendre pour la mise à exécution de votre projet que cette société ait retiré le stock de pétrole qu'elle possède encore dans notre magasin et qu'elle cesse de se servir de celui-ci.

En ce qui concerne l'ménagement du lazaret actuel, comme entrepôt d'huiles minérales, c'est là une question qui doit être résolue entre la ville d'Haïphong, propriétaire de cet établissement, et votre Compagnie. L'Administration, qui consent à la désaffectation du magasin actuel, devenu trop grand pour les opérations qui s'y pratiquent, ne peut cependant se passer d'un local pour l'emmagasinement des pétroles de transit ; il serait donc naturel que vous lui donniez en échange, et en toute gratuité, le local dont elle a besoin.

Agréez, Monsieur le président, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé : J. Morel.

Cette lettre a été précédée d'une lettre de monsieur le sous directeur des Douanes à Haïphong en date du 18 janvier, dans le même sens, donnant un relevé des mouvements dans le magasin à pétrole pendant les six dernières années. Il résulte de ce relevé qu'à fin décembre 1905, il ne restait plus en magasin que 4.721 caisses appartenant à la Standard Oil Company, lot qui est complètement épuisé aujourd'hui.

Il résulte, d'un autre côté, après renseignements pris auprès de cette société, qu'à partir de juin ou juillet, elle n'aura plus à disposer du dépôt actuel, son installation devant être achevée à cette époque.

La chambre décide, en conséquence qu'elle s'entendra avec monsieur le résident maire de Haïphong au sujet du lazaret qu'elle transformerait en dépôt. Dans le cas où ce local ne pourrait être mis à sa disposition, elle ferait construire un magasin de ce côté, à ses propres frais.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 mai 1906)

Plainte a été déposée par le né Chan-tam-Chéong, compradore de la Standard Oil Cy, contre des malfaiteurs inconnus qui ont pénétré chez lui et lui ont dérobé un réveil matin.

CHAMBRE DE COMMERCE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 juillet 1906)

……

La Taxe sur les pétroles. — M. Brandela, représentant à Haïphong de la Standard Oïl Company of New York, proteste contre la taxe de consommation supplémentaire de 3 fr. 00 par 100 kg, appliquée aux pétroles.

La chambre de commerce partage l'avis de la compagnie sus-désignée en ce qui concerne les mauvais résultats à attendre, même au point de vue fiscal, de cette augmentation de taxe ; elle estime qu'avant de prendre des mesures importantes comme celles relatives à l'augmentation des taxes de consommation, l'administration devrait inviter la chambre de commerce à donner son avis.

Ces diverses considérations seront soumises à l'autorité supérieure.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1906)

Il paraît que la Standard Oil Co, représentée par MM. Derobert et Fiard, négociants dans notre ville, est autorisée à établir trois magasins particuliers de dépôt de pétrole à Tourane, à Hué et à Faifo.

Le magasin de Tourane ne devra pas contenir plus de 750.000 kilogrammes de pétrole ; ceux de Hué et de Faifo, plus de 600.000 kilogrammes.

HUÉ
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 février 1907)

Une commission — composée de MM. Bergue et Bourde, conducteurs des travaux publics, et d'un fonctionnaire des Douanes et Régies — a été chargée de s'assurer si le dépôt de pétrole construit à Hué et les installations faites par la Standard Oil Company of New-York réunissent toutes les conditions requises et présentent toutes les garanties de sécurité.

La même vérification a été exercée à Tourane et Faifo par une autre commission composée de MM. Benahenq, ingénieur de la navigation, Goetz, conducteur des travaux publics, et d'un fonctionnaire des Douanes et Régies.

Liste des électeurs de Haïphong
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 mars 1907)

Javellot, Urbain, Jean, Marie, employé Standard Oil Co

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 25 mars 1907)

À la Standard Oil and Co. — Samedi 23 courant, dans la nuit, des malfaiteurs se sont introduits dans la grand magasin de caissage du dépôt de pétrole de la Standard Oil and Co situé à Thuong-Ly, et ont dérobé trois caisses de pétrole « Comet » Pour pénétrer dans ce magasin, les malfaiteurs brisèrent les cadenas qui ferment la porte qui donne sur la rivière (côté nord).

Un surveillant annamite qui était dans le magasin à côté, ayant entendu aboyer les chiens, vers minuit, dit être sorti à ce moment et n'avoir rien vu de suspect. Le vol a été constaté le le demain matin.

Le magasin dont il s'agit est un entrepôt douanier dont les clefs sont entre les mains du surveillant des Douanes logé à Thuong-ly.

Une enquête est ouverte.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 janvier 1910-13 octobre 1913)

PRATT'S MOTOR SPIRIT
LA SEULE VERITABLE essence pour automobiles et canots
Sa renommée mondiale est
LA MELLEURE PREUVE DE SA PARFAITE QUALITE
VITESSE - ECONOMIE - SURETE
La seule marque officiellement adoptée sous
BREVET SPECIAL par S. M. I. R. EDOUARD VII
adoptée également par les autres cours d'Europe
Vendue dans toute l'Indo-Chine par la
STANDARD OIL COMPANY OF NEW YORK
et ses agents
L'EXIGER DANS TOUS LES GARAGES

PRATT'S MOTOR SPIRIT
LA SEULS VERITABLE essence pour automobiles et canots
Sa renommée mondiale est
LA MEILLEURE PREUVE DE SA PARFAITE QUALITÉ VITESSE — ÉCONOMIE — SÛRETÉ
La seule marque officiellement adoptée sous
BREVET SPECIAL par S. M. I. R. EDOUARD VII
adoptée également par les autres cours d'Europe

Vendue dans toute l'Indo-Chine par la
STANDARD OIL COMPANY OF NEW YORK
et ses agents

L'EXIGER DANS TOUS LES GARAGES

DÉROBERT ET FIARD, TOURANE
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1910, p. 467)

MM. Dérobert frères et J. Fiard sont les représentants de la Standard Oil et Cie de New-York.

STANDARD OIL C° OF NEW-YORK
Haïphong, boulevard Bonnal.
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 425)

MM. J. A. MOWINCKEL, directeur..
CH. J. PLAMONDON.
A. POULET.

CH. GUILLIOD.
J. ROBERTS.
F. VIDAL.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 août 1911)

Vapeurs pétrolier et charbonnier. — Le vapeur américain *Maryland*, venant de New-York, via Saïgon, est entré en rade de Tourane avec un chargement de pétrole pour le compte de la Standard Oil Company, à destination des entrepôts de cette importante compagnie à Lien-chieu, au pied du col des Nuages. Ses opérations terminées, le *Maryland* a continué sa route à destination de Haïphong.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mars 1912)

Pétrolier. — Le vapeur anglais le *Salfordia*, a quitté notre rade le 7 mars courant, à destination de Haïphong.

Ce navire a été affrété par la … Standard Oil Company, de New York, pour le transport de ses huiles sur les divers entrepôts qu'elle possède en Indochine. De Saïgon, le *Salfordia* est venu à Tourane, par la côte d'Annam, renouveler l'approvisionnement dis réservoirs construits pat cette puissante compagnie à proximité de Tourane, à Liên-Chiêu, sur l'un des points de notre rade, à cheval sur la voie ferrée de Tourane à Huê et Quang-Tri.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
RAID D'AUTOMOBILE
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 octobre 1912)

Voici le récit sommaire d'un raid automobile qui prouve qu'il y a encore moyen, ou déjà moyen, de circuler au Tonkin quand on veut s'en donner la peine. Il s'agit du chef d'une de nom grosses maisons étrangères de la place — M. Walker, directeur de la Standard Oil, pour ne pas le nommer — qui avait besoin du visiter quelques agences de la brousse.

Départ de Hanoï dans une auto 10 H.P. Renault, chauffeur indigène, à *midi juste*. Traversée rapide du bac de Gia-Lâm. Dès le débarquement sur la rive gauche, on tourne à droite sur la digue. Très bonne route, unie, roulante, sans bac, jusqu'à Hung-Yên, où l'on arrive à 2 h. 20 minutes. Ce n'est déjà pas mal marché ! À noter que de Hanoï a Hung-Yên, il y a deux autres routes, une par la rive droite, un par Ban-Yên-Nhan).

De Hung-Yên à Hai-Duong, bonne route également : parti de Hung-Yên à 3 heures, l'auto était à Hai-Duong à 4 h. 30. De Hung-Yên, une autre route également bonne, que M. Walker avait faite quelque temps auparavant, va à Phu-Ninh-Giang et de Phu-Ninh-Giang, on regagne Hai-Duong par une route médiocre, avec deux bons bacs.

Ayant terminé ses affaires à Hai-Duong, l'intrépide voyageur repartait à 5 h. et quart et arrivait à Haïphong à 9 h.et quart. Là, la route n'est pas fameuse ; de plus, il y a cinq bacs à passer quand on fait le détour par Kiên-An — et enfin, la nuit tombée ralentissait la marche.

L'auto repartait à 11 heures du soir, avec l'agent à Hanoï de la Standard Oil, qui tenait à regagner son poste pour le lendemain et s'installait pour dormir dans la voiture. Celle-ci repassait par Kiên-An, par Hai-Duong, à 3 h. 30 du matin, arrivait à Hanoï au bac, au petit jour, et ramenait l'agent chez, lui à 6 heures du matin.

Total, trois cents et quelques kilomètres couverts en dix-huit heures, arrêts compris, sans accidents, sans avarie,sans autres arrêts qui ceux nécessités par le passage des bacs et l'allumage des phares.

Cela fait sans doute l'éloge de l'auto Renault, mais cela prouve aussi que, pour qui le veut, le Tonkin est un pays où la promenade, la promenade d'affaires si l'on veut, est des à présent possible, au moins par temps sec, soit pendant six à sept mois de l'année.

Ajoutons qu'ici, la Société des Transports Automobile a fait plus de vingt-cinq fois la route. Ce matin encore, une auto est montée à Hanoï par la route ; demain, il en monte une autre ; dans deux ou trois jours, une troisième. Des voyageurs se font fréquemment conduire à Sept-Pagodes, à Nam-Dinh. tout cela sans accident, avec des chauffeurs indigènes.

Si l'administration voulait s'en donner la peine, il serait vite possible de circuler facilement et partout au Tonkin, tout comme on le fait en Cochinchine.

Publicité
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 novembre 1913-28 octobre 1915)

AUTOMOBILISTES !

Si vous désirez faire du tourisme en toute sécurité, sans souci de la panne, si vous voulez que votre moteur vous donne un bon rendement avec le minimum d'usure, employez :

1° — L'ESSENCE PRATT'S

Sans Fumée --- Sans Odeur

N'ENCRASSANT JAMAIS

LES CYLINDRES

2° — L'HUILE AUTO RAPID

Le Lubrifiant parfait pour Moteur

STANDARD OIL COMPANY OF NEW YO. K

ET SES AGENTS

AUTOMOBILISTES !
Si vous désirez faire du tourisme en toute sécurité, sans souci de la panne, si vous voulez que votre moteur vous donne un bon rendement avec le minimum d'usure, employez :
1° — L'ESSENCE PRATTS
SANS FUMÉE SANS ODEUR
N'ENCRASSANT JAMAIS
LES CYLINDRES
2° — L'HUILE AUTO RAPID
Le Lubrifiant parfait pour Moteur
STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK

ET SES AGENTS

Haïphong
STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[80] Pétroles — Huiles de graissage
13, rue Jules-Ferry, Haïphong.
MM. ACTON POULET, directeur ;
A. O. GLASS, chef comptable ;
Ch. GUILLIOD,
H.-C. PAGE,
M[arcel] BOURGUET,
W.-G. SIMPSON.

SAÏGON
STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915)

[147] Pétrole-Essence
3, rue d'Adran
MM. JOBLIN MILLER, directeur ;
S.-J. JOHNSTON, —
J.-J. CAREY, —
E.-F. Cox, —
M. BlARD, —
P. HULME, surintendant au Nha-bé ;
L- GOZÉ.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 74)

HAIPHONG
par H. CUCHEROUSSET.
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 septembre 1918)

[…] Non loin de la cimenterie, en remontant le fleuve et en nous éloignant de la ville, nous trouvons les vastes entrepôts de la Compagnie franco-asiatique des pétroles [Shell] et de la Standard Oil Co avec leurs gigantesques réservoirs dont les plus grands contiennent jusqu'à deux millions de litres. La Standard Oil Co possède aussi à cet endroit des ateliers munis d'un outillage perfectionné pour la fabrication des touques ; elle a mis cet atelier à la disposition du gouvernement français pour la fabrication des récipients pour les huiles, saindoux, etc., envoyés en France. […]

Publicité
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 70)

STANDARD OIL
COMPANY OF NEW YORK

WHITE ROSE-COMET-COCK-EAGLE

Les seuls pétroles sans fumée et les plus raffinés

ESSENCE
S S S
S S S
ESSENCE
N N N
C C C
ESSENCE

PRATT'S

P M S
O O R
U T U
POUR MOTEURS
U T U
O O R
P M S

Huiles de Graissage pour
tous Mécanismes et Mouvements

Lampisterie de Nickel et de Cuivre

Poêles et Fourneaux à pétrole

STANDARD OIL COMPANY OF NEW YORK
White rose-comet-cock-eagle
Les seuls pétroles sans fumée et les plus raffinés
Essence gasoline SOCONY [et non plus PRATT'S] pour moteurs
Huiles de graissage pour tous mécanismes et mouvements
Lampisterie de nickel et de cuivre

STANDARD OIL COMPANY OF NEW YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 79)

Pétroles — Huiles de graissage — Essences pour moteurs
Haïphong, 13, rue Jules-Ferry

MM. ACTON POULET, directeur ;
CH. L.GUILLIOD ;
H.J. CHEVALLIER ;
A.O. GALOS ;
D.E. CAPPLEMEN, chef comptable ;
W.F. BLAKE ;
Mlle A. FRÉGARD ;
MM. J.P. THORNTON (Yunnanfou) ;
D[aniel] BRANDELA (Tourane).

STANDARD OIL COMPANY OF NEW YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1920, p. 137)

Pétroles — Essences
Saïgon, 3, rue d'Adran

MM. PETHICK, directeur ;
A..M. KIRBY ;
F.L. REED ;
F.M. STARLING ;
B.E. SALOMON ;
M. BIARD ;
F.X. DE LUZ ;
F.M. REICH, installation supt.

Goudronnage des rues de Haïphong.

Cercle sportif

RÉUNION DU COMITÉ
du 6 décembre 1921.
(*Saïgon sportif*, 8 décembre 1921)

Le Comité procède aux admissions suivantes, sous réserve des 15 jours d'affichage :
Acton Poulet, directeur de la Standard Oil, présenté par M. Kirby et Beazley.

AEC 1922 : [Daniel] Brandela : dir Standard Oil à Tourane.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 juillet 1922)

GRADE DE MANDARINAT. — Par arrêté en date du 6 juillet est nommé, pour compter du 14 juillet, au grade de Van-Giay (9-2) M Lé van Minh, secrétaire à la Standard Oil Cy of New-York.

[Le port de Hanoï]
par le colonel Bonifacy
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1922)

……
En face se dressent, dans une presqu'île, les entrepôts de Standard Oil, écrasant de leur masse altière l'humble Compagne asiatique des pétroles.
……

ACCIDENT D'AUTO
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 janvier 1923)

Sur instruction de M. le procureur de la République, M. Page Howard, sous-directeur de la Standard Oil, a été entendu au sujet d'un accident d'auto survenu le 29 décembre sur la route de Thanh-Hoa, à neuf kilomètres de Ninh-Binh, et au cours duquel une femme annamite a trouvé la mort.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 décembre 1923)

UN VOL IMPORTANT. — Un des compradores de la Standard Oil a été victime d'un vol d'un coffre-fort dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre.
Ce coffre, qui contenait divers titres représentant une valeur importante, a été trouvé fracturé et vide dans une rizière des environs de Thuong-Ly, près de Haïphong. Avec lui on a découvert les pinces, leviers et limes qui servirent au voleur pour l'ouvrir.
Une active enquête est ouverte.

Incendie d'une jonque
(*L'Écho annamite*, 4 juillet 1924)

Mercredi dernier, dans l'après-midi, trois coolies dormaient tranquillement à l'arrière d'une jonque chinoise, mouillée en face du dépôt de la Standard Oil, à Choquan, et chargée de 8 touques d'huile, de 400 touques d'essence et autant de pétrole, à destination de Vinhlong.

Vers 16 heures 30, nos hommes, brusquement réveillés par une formidable détonation, virent jaillir de longues flammes à bord de l'embarcation.

Ils se jetèrent aussitôt à l'eau pour regagner la berge. Malgré leur précipitation, ils furent néanmoins sérieusement brûlés, et l'un d'eux, Cao-van-Hai, âgé de 22 ans, perdit connaissance dès qu'il eut atteint la terre ferme.

Prévenus immédiatement, les pompiers se rendirent sur les lieux et organisèrent les secours, pendant que le docteur Lalung-Bonnaire, appelé en toute hâte, fit transporter les trois blessés à l'Hôpital indigène de Cochinchine*. D'après le diagnostic du praticien, ils devraient difficilement échapper à la mort. Aucun d'eux ne put être interrogé, vu leur état.

Il était impossible d'éteindre le feu, en raison de la nature du chargement de la jonque. Les pompes de Saïgon, de Cholon et du camp des Mares arrosèrent copieusement, par précaution, le dépôt de la Standard Oil et les paillotes voisines. Une chaleur étouffante régnait à plus de quarante mètres de là.

Une chaloupe des Travaux publics assurait le service d'ordre sur l'arroyo et empêchait les barques de s'approcher de l'immense brasier. Elle tenta en vain, à plusieurs reprises, de faire couler la carcasse de la jonque par les remous qu'elle provoquait. Elle réussit cependant à l'aborder et l'avant de la jonque céda sous sa poussée. Mais cette manœuvre aurait causé sa perte sans l'habilité du mécanicien, qui parvint à la dégager avec l'aide de quelques coolies du bord.

Comme le feu paraissait un instant vouloir s'éteindre, M. Pétra donna l'ordre d'arroser la carcasse. La violence des jets d'eau projeta dans l'arroyo de nombreuses touques. Grâce à cette initiative, de l'essence se consumait à la surface de l'eau et quantités de flambettes furent ainsi étouffées, entraînées par le courant.

Un écriteau-réclame qui se trouvait près de la berge fut démoli, dont les planches, posées sur la vase, permirent aux pompiers de s'approcher de la jonque chinoise. Un grappin lancé à diverses reprises n'eut d'autres résultats que de crever quelques touques et d'en retirer plusieurs autres. Bientôt, celles de dessous prirent feu à leur tour et le dépôt de la Standard fut arrosé de nouveau par mesure de prudence.

Le feu s'éteignit vers 21 heures, faute d'aliments, car tout le chargement de la jonque avait été consumé. Les dégâts, non couverts par une assurance, s'élèvent à 3.500 piastres.

Les causes de l'incendie sont encore inconnues.

À propos de l'incendie d'une jonque
(*L'Écho annamite*, 7 juillet 1924)

On nous écrit :

À propos de l'incendie de la jonque chinoise chargée de pétrole et d'essence survenu à Choquan ces jours derniers, tous les habitants du hameau de Duc-Lâp, y compris leur bonze vénéré, font connaître aux autorités et au public que leur pagode, élevée là depuis plus de vingt-cinq ans et respectée de tous, a subi de grands dégâts du fait de l'incendie, car elle a été inondée et l'on en a à moitié démoli la toiture. De nombreux objets du culte, très anciens et d'une grand valeur, ont disparu ou ont été brisés, avariés de façon irréparable. C'est une perte fort cruelle pour eux tous.

Qui va payer tout cela ?

D'autre part, les autorités de Cholon ont, à plusieurs reprises, voulu contraindre ces braves gens à déplacer leur pagode et à vider les lieux pour faire place nette à la société étrangère qui a établi là son dépôt de matières dangereuses — en violation d'un arrêté du gouverneur Bonhoure sur la matière en date du 25 octobre 1908, le dépôt étant construit récemment à la distance de 4 m. 80 des limites de la pagode et d'un hameau habité par des gens d'humble condition (la pagode est à 5 m exactement de la cloison en bois du dépôt).

Ces mêmes autorités viennent encore de les mettre en demeure de déguerpir dans les 48 heures, et ce, sans indemnités ! Mesure qui s'explique mal après les passe-droits accordés aux voisins pour installer leur dépôt ; car où trouver de suite un terrain disponible et comment le payer ?

Il faudrait, tant pour réparer les dégâts que pour vider les lieux, acheter un terrain et tout réinstaller, une somme d'au moins 300 piastres.

La pagode est bien commun. Qui va donc supporter les frais mentionnés plus haut et indemniser les habitants, tous pauvres ?

Serait-il à croire que les Annamites. sous l'égide française, n'ont plus aucun droit à faire valoir, parce que pauvres à côté de riches étrangers ?

Nous croyons que, s'il s'agissait d'une église ou d'une chapelle catholique, on mettrait un peu plus de forme pour la faire évacuer.

*
* *

On nous fait savoir en outre que les habitants de Duc-Lâp vont incessamment adresser à ce sujet, à M. le gouverneur de la Cochinchine, une pétition revêtue de cent dix-neuf signatures, tant en quôc-ngu qu'en caractères.

Nous ne doutons pas que M. Tholance, dont les premiers actes ont si favorablement impressionné l'opinion indigène, ne fasse rendlre justice aux intéressés.

Subséquemment

Extrait d'un rapport de gendarmerie transmis au procureur de la République à O. :

Sur le revers du talus, nous avons découvert le cadavre d'un individu qui avait cessé de vivre.

Sur la route de B. nous avons appréhendé un vagabond, démuni de papiers d'identité. Après un interrogatoire minutieux et pressant, nous avons constaté que cet homme était sourd-muet et ne connaissait pas un mot de français. Nous n'avons pu définir sa nationalité.

COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DE L'INDOCHINE
SÉANCE DU 30 AOUT 1924
[Le fleuve Rouge]

(*L'Avenir du Tonkin*, 16 octobre 1924)

……

M. de Monpezat. — … Nous sommes, le pont Doumer et moi, de vieilles connaissances : j'ai assiste à son inauguration. Je sais que les eaux, sur la rive de Hanoï, sont presque stagnantes en temps d'inondation. Mais, pour en connaître la cause, il faut regarder un peu plus loin que le pont Doumer — pas très loin. Alors on constatera qu'une digue construite par la Standard Oil ou, en tout cas, pour son unique usage, et

dénommée digue des T. P., reliant à même hauteur la digue qui constitue le quai du Commerce avec la maison américaine, barre le lit majeur, *perpendiculairement au courant*… Que M. l'inspecteur général des Travaux publics fasse démolir la digue de la Standard et il verra si l'eau ne coule pas rapidement sous les premières travées.

Grâce à cette digue et aux maisons de la Standard, une baie s'est formée d'où tout courant est à peu près exclu, mais qui abonde en remous. Et alors, on peut se faire une idée de la puissance de colmatage des eaux du fleuve, en cas de stagnation, même relative, en considérant l'énorme banc, dont partie forme prairie et qui sépare désormais le quai du Commerce du fleuve normal.

Le banc est l'œuvre de la permission administrative accordée à la puissante Cie américaine et qu'aucun Français n'a jamais pu obtenir. Ce qui tendrait à prouver que l'administration est parfaitement consciente de sa faute, laquelle aboutira au rejet du fleuve sur Gia-Lam, et est une cause, entre beaucoup d'autres, de l'insuffisance des digues.

STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-59)

Pétroles — huiles de graissage — essences pour moteur— paraffines — asphaltum
13, rue Jules-Ferry, Haïphong

MM. A. O. GLASS, directeur ; S. M. KIRKMAN ; CH. L. GUILLIOD ; D[aniel] M. BRANDELA ; C. T. BAUMAN ; W. F. BLAKE ; R. DE DOS SANTOS ; H. C. PAGE (Yunnanfu) ; H. J. CHEVALLIER (Tourane).

STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-72)

quai Courbet, Tourane

M. H. J. CHEVALLIER, fondé de pouvoirs.

STANDARD OIL COMPANY OF NEW-YORK
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-92)

Pétroles, Essences, Huiles de Graissage, Graisses et Paraffines,
3, rue Georges Guynemer, Saïgon.

MM. ACTON POULET, directeur ; A. COURTOIS ; FITZ L. REED ; A. M. KIRBY ; J. W. MAYHEW , F.M. RICH, installation, Nhabé ; R.F. MARINHO, sténographe.

ADJUDICATIONS
(*Bulletin de l'Agence générale des colonies*, mai 1925, p. 819)

15 décembre 1924. — Adjudication pour fourniture de l'essence nécessaire aux automobiles, canots à pétrole et moteurs appartenant au protectorat du Tonkin (en piastres) :

Standard Oil Company of New-York (la touque) 4,50

Bana
La station d'altitude de l'Annam.
(Clichés : Amis du vieux Huê, Berthe et Gayet-Laroche)
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 mars 1925)

Une quinzaine de villas se sont élevées déjà, les unes simples mais confortables chaumières, les autres véritables villas en bois et maçonnerie, le long des crêtes de la montagne sur environ quinze cent mètres de longueur. Citons les pavillons… de MM. Brandela…

Au Yunnan
Situation économique prospère. — Prochaine création d'une agence bancaire à Haïphong
(*L'Écho annamite*, 22 août 1925)

[…] Pour l'importation des essences de pétrole, la Compagnie franco-asiatique [Shell*] égale en chiffre la Standard Oil. […]

Cercle sportif saïgonnais
Séance du Comité du 7 avril 1926
(*Saïgon sportif*, 16 avril 1926)

Admissions
À titre de membres actifs :
F. M. Rich, Standard Oil Co, présenté par MM. Poulet et Mayhew.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Déjeuner à l'Hôtel du commerce pour les officiers américains du *Risal*
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 avril 1926)

… M. Ausson Glas, représentant de la Standard Oil…

Passagers du *Commerce*
(*L'Écho annamite*, 9 juillet 1927)

… M. Acton Poulet, directeur de la Standard…

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 septembre 1927)

Sont arrivés en France :
M. A. Poulet, directeur de la Standard Oil Co…

Palmarès de la foire de Saïgon
Grande Prix d'honneur
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

Ont obtenu une médaille d'argent :
les pavillons de la Société Standard Oil et Cie…

Un vol de 2.500 $. au Nhabé
(*L'Écho annamite*, 1er février 1928)

Pendant les fêtes du Têt, un vol de barres d'étain a été commis au dépôt de la Standard Oil, à Phu xuân Dông (Nhabé). Voici à ce sujet la déclaration du directeur de cette compagnie au commissaire de police de Giadinh :

« Prévenu, dit M. Keating. par le magasinier du dépôt de ce vol, je me rendis sur les lieux et constatai que le cadenas de la porte d'un caveau se trouvant dans le magasin du matériel avait été brisée et qu'un lot de 18 blocs d'étain, pesant chacun 50 kilos, soustrait.

En outre, j'ai constaté que la clé n° 34, servant à la fermeture des réservoirs à essence, et faisant partie du trousseau placé sur une étagère dudit caveau, avait également disparu, ainsi que 8 scies à métaux et deux pinces ; le montant du vol s'élève à 2.500 $.

Les voleurs ont dû pénétrer par le toit du magasin et sortir par une fenêtre, qui a été trouvée entrouverte.

Les magasins, fermés le 21 janvier, n'ont été ouverts que le 26, le lendemain du vol, toutes les portes sont fermées après le travail, et plombées, tandis que je détiens les clés.

La surveillance du dépôt et de ses dépendances est exercée par 4 gardiens bengalis, montant la faction par groupes de deux et se relevant toutes les six heures.

À mon avis, le vol n'a pu être consommé que par des individus connaissant parfaitement les lieux.»

Les coolies Xen et Tam, les quatre gardiens et deux femmes, maîtresses de deux de ces derniers, soupçonnés d'être les auteurs ou complices de ce vol, ont été écroués.

Les gardiens étaient porteurs de sommes variant entre 85 et 106 piastres.

Naturellement, ils nient être les auteurs de ce coup de main malgré les graves présomptions qui pèsent sur eux.

Élection à la chambre mixte de commerce et d'agriculture de l'Annam
Liste des électeurs français pour l'année 1928
(*Bulletin administratif de l'Annam*, 1er septembre 1928)

1re partie : électeurs commerçants et industriels

35 Chevalier, Henri Dir. de la Standard Oil Tourane

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 31 octobre 1929)

La Standard Oïl Company of New-York a l'honneur d'informer le public que la procuration donnée par elle à M. ARTHUR I. KEEFE pour la représenter en Indochine et au Yunnan est annulée à partir du 29 octobre 1929.

Cercle sportif saïgonnais
Séance du Comité du 19 novembre 1929
(*Saïgon sportif*, 22 novembre 1929)

Admissions
À titre de membres actifs :
M. Rea, H. E., Standard Oil et Cie, présenté par MM. A. Poulet et W. Dement.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du conseil d'administration du 7 janvier 1930
(*Saïgon sportif*, 10 janvier 1930)

Admissions
Membres actifs :
M. Mac L. Ulrich, Standard Oil C°, présenté par MM. Poulet et Thornton.

TOURANE
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 février 1930)

Ceux qui nous quittent. — Nous apprenons que M. Chevalier, agent à Tourane de la Standard Oil, actuellement en congé, ne reviendra plus parmi nous ; ayant obtenu une affectation dans les services métropolitains de la Standard Oil. Mme et M. Chevalier laissent en Indochine de nombreux regrets.

Cercle sportif saïgonnais
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 mai 1930
(*Saïgon sportif,* 9 mai 1930)

Admissions
À titre de membres actifs
M. Pethick H.H., directeur de la maison Standard Oil et C°, présenté par MM. Denholm et Waterman.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juin 1930)

AU TRIBUNAL

Mercredi matin, audience commerciale sous la présidence de M. Sizaret ; assisté de MM. Renaud et Husson, juges consulaires. Greffier : M. Bensussan. Le tribunal a accordé le bénéfice de la liquidation judiciaire à M. Phily*, transitaire, et a repoussé la demande de jugement déclaratif de faillite contre le même à la requête de la Standard Oil.

Cercle sportif saïgonnais

Séance du 8 août 1930
(*Saïgon sportif,* 15 août 1930)

Admissions
À titre des membres actifs :

M. Rich, Floyd, Standard Oil et C°, présenté par MM. Barquisseau et E. Motais de Narbonne.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 septembre 1930)

De passage. — Sont de passage à Hanoï et descendus à l'Hôtel Métropole : MM. Dupuy, administrateur des S C. à Thanh-Hoa ; Bœuf, Staca à Tourane ; Réa, employé à la Standard Oil et Compagnie à Haiphong.

Giadinh
Une grève éclate à la Standard Oil de Nhabé
(*L'Écho annamite*, 15 janvier 1931)

Pour protester contre le licenciement de l'un des leurs, les coolies de la Standard Oil se mirent en grève.

Ils essayèrent ensuite d'entraîner leurs collègues de la Franco-Asiatique des Pétroles, sans résultat heureusement.

Mardi matin encore, sur 80 coolies à la Standard Oil, 6 seulement ont repris le travail.

Des tracts ont été semés en abondance
(*L'Écho annamite*, 16 janvier 1931)

Profitant de l'incident survenu à la Standard Oil au Nhabé, les moscoutaires ont lancé une ample collection de tracts.

Sur le plateau, on en trouva d'autant plus abondamment que personne ne se donnait la peine de les ramasser.

TONKIN
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 et 27 janvier 1931)

NAM-DINH

Le progrès. — De même que les grandes villes d'Amérique et d'Europe, Hanoï et Namdinh viennent d'être dotés de « stations de service Soconv ».

La Standard Oil Company of New-York vient, en effet, d'installer à Hanoï, à l'angle de la route Mandarine et de la route de Hadong, un coquet pavillon où elle vend directement ses produits au consommateur. La distribution en est faite par des moyens très modernes qui permettent un contrôle absolu.

Des installations spéciales de gonflage et de distribution d'eau permettent également de répondre gratuitement aux demandes des automobilistes qui trouveront à Namdinh, à l'entrée de la ville, une installation semblable.

Suite :

1932 (1er août) : fusion de la Standard Oil of New-York (Socony) et de la Vacuum dans la Socony Vacuum, puis Standard Vacuum (Mobil).